

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 8 FEVRIER 2021**

L'an deux mil vingt et un,

Le lundi 8 février 2021,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n° :

DL 6/2021

Objet :

Autorisation de signature de l'avenant n°2 au marché 17.028 relatif au tri des déchets ménagers et assimilés passé avec la société PAPREC

- Mme BEAN (titulaire – CPS)
- Mme BERT (titulaire – CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire – CPS)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire – CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire – CPS)
- M. DIDIN (titulaire – CPS)
- M. DOBIGNY (titulaire – CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire – CPS)
- Mme GELOT (titulaire – CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC)
- M. JEANNOT (suppléant – CPS)
- M. LECLERC (titulaire – CPS)
- Mme LUCAS (suppléante – CPS)
- M. MAJEUX (titulaire – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- Mme PERIS (titulaire - CCHVC)
- M. SAUSSOL (titulaire – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)

Avaient donnés pouvoir :

M. DEBRAS (titulaire – CPS) a donné pouvoir à Monsieur MAJEUX (titulaire – CPS) ; Mme HAMON (titulaire – CPS) a donné pouvoir à M. VIGIER (titulaire – CPS)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; M. BAY (titulaire – CCHVC) ; Mme BERCHON (titulaire CPS) ; M. BERVEILLER (titulaire – CPS) ; M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. CORDIER (titulaire – CPS) ; Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire – CPS) ; Mme DUMAS (titulaire – CPS) ; M. FONTENAILLE (titulaire – CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire – CPS) ; M. LARDIERE (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire – CPS) ; M. PANDZOU (titulaire – CPS) ; M. PROUST (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS) - Mme VALOT (titulaire – CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Patrice GILBON est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DATE DE CONVOCATION

Le 02/02/2021

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 25
VOTANTS : 27

Délibération n°DL6/2021

Autorisation de signature de l'avenant n°2 au marché 17.028 relatif au tri des déchets ménagers et assimilés passé avec la société PAPREC

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 65,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 139,

Vu le marché n°17.028 relatif au tri des déchets ménagers et assimilés sur le territoire du syndicat notifié le 20 février 2018 pour un début d'exécution fixé au 1^{er} mars 2018,

Vu la note de présentation,

Vu le projet d'avenant joint en annexe,

Considérant les surcoûts entraînés par la crise sanitaire liée au Covid 19,

Considérant l'intérêt environnemental pour le SIOM de faire reprendre les films PE produits sur son territoire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse à signer l'avenant n°2 au marché n°17.028 de tri des déchets ménagers et assimilés,
- **Précise** que cet avenant modifie les conditions financières du marché,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au Budget 2021 – secteur public – section fonctionnement.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Pièce transmise en Préfecture le : **15 FEV. 2021**
Affichée le :

15 FEV. 2021

Jean-François VIGIER

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL6_2021
Date de la décision:	2021-02-08 00:00:00+01
Objet:	Autorisation de signature de l'avenant n°2 au marché 17.028 relatif au tri des déchets ménagers et assimilés passé avec la société PAPREC
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20210208-DL6_2021-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20210208-DL6_2021-DE-1-1_0.xml	text/xml	1208
nom original: Annexe DL 6.pdf	application/pdf	232689
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20210208-DL6_2021-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	232689
nom original: dl 6 2021.pdf	application/pdf	107889
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20210208-DL6_2021-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	107889
nom original: Note presentation DL6.pdf	application/pdf	86432
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20210208-DL6_2021-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	86432

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	15 février 2021 à 11h13min07s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 février 2021 à 11h15min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 février 2021 à 11h15min08s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	15 février 2021 à 11h20min22s	Reçu par le MIAT le 2021-02-15